

INTITULE DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA PARIS LA VILLETTE _2022-1074915_PR_ATR APV_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Professeur / Art et Techniques de la Représentation / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

| | |
|--|----------------------------------|
| Corps (pour les postes ouverts aux titulaires) | PROFARCH |
| Catégorie | A |
| Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels | Oui |
| Domaine fonctionnel | Enseignement supérieur recherche |
| Emploi de référence | RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001 |
| Date de vacance de l'emploi | 01/09/2023 |

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

| | |
|--------------------|-----------------------------------|
| Région | IDF |
| Département | 75 |
| Adresse | 144 avenue de Flandre 75019 PARIS |

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants (2 100 étudiants inscrits en 2021/2022).

L'ENSAPLV est par ailleurs membre fondateur de la COMUE HESAM Université.

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)).

Dans le cadre d'HESAM Université, l'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- **Six unités de recherche**, labellisées « équipe d'accueil » ou appartenant à des Unités Mixtes de Recherche du CNRS, associées, depuis 2020, au collège doctoral d'HESAM Université ([École doctorale Abbé-Grégoire - ED 546](#)) et fonctionnant à partir de dotations du ministère de la Culture et d'autres ressources sur contrats (autres ministères, collectivités locales, agences nationales de moyens, opérateurs privés...). Ces unités de recherche développent des programmes scientifiques propres, s'inscrivant dans la diversité des domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires.

Dans ce cadre AMP (Architecture, Milieu, Paysage) est une équipe d'accueil labellisée par HESAM Université et

le GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain) est une équipe d'accueil labellisée par le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Le MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception) est une unité de recherche de l'UMR MAP, le LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie) et le LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) sont des unités de recherche de l'UMR LAVUE et AHTTEP-AUSSER (Laboratoire Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine) et une unité de recherche de l'UMR AUSSER.

- [trois chaires partenariales](#), labellisées par le ministère de la Culture et portées ou co-portées par l'ENSAPLV :

- Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre. La Preuve par Sept et les économies circulaires de l'architecture (EFF&T) ;

- Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ;

- Le logement demain.

Des conventions d'amorçage des trois chaires ont été signées avec le ministère de la Culture pour la période 2020-2023.

- **trois réseaux scientifiques et thématiques (RST) :**

- RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ;

- LIEU (Réseau Logiques Identités Espace Urbanité) ;

- PhilAU (Réseau scientifique thématique Philosophie Architecture urbain).

- **une offre de formation à la recherche dès le Master 1** en lien avec les équipes de recherche se déployant dans le cadre de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

- un [post-master international Recherches en architecture habilité par HESAM Université](#) ;

- un **post-master** habilité Ministère de la Culture : **DSA** (Diplôme Spécialisé en Architecture) **«Projets de territoire**

» ;

- **des doctorants**, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR, dont plusieurs financés par différents organismes publics et privés (ministère de la Culture, [Fondation Caisse des dépôts](#), contrats CIFRE de l'[association nationale recherche technologie \(ANRT\)](#), etc.).

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (**A compléter par l'ENSA**)

L'École de la Villette recrute un(e) enseignant(e) pour un poste de professeur en catégorie 2 ayant une compétence dans le domaine ATR (Arts et Techniques de la Représentation) à pourvoir à la rentrée de septembre 2023.

CHARGES PÉDAGOGIQUES

Le.la professeur.e viendra **renforcer l'enseignement** des Arts et Techniques de la Représentation à l'ENSAPLV en cohérence avec le programme pédagogique de l'établissement et en liaison avec les autres enseignants titulaires du champ.

Il sera demandé à l'enseignant.e de **structurer des propositions pédagogiques** qui relèvent d'une approche plastique, autant conceptuelle qu'expérimentale. Il lui appartiendra de porter dans son enseignement des enjeux philosophiques et esthétiques contemporains de nos sociétés et de leurs espaces, pour ouvrir les étudiants à des processus de conception et de création diversifiés depuis le geste graphique jusqu'à l'intervention à l'échelle du paysage.

Il.elle devra participer activement à la redéfinition de la mise en œuvre de la politique pédagogique du champ ATR afin d'articuler ses orientations spécifiques avec celles des autres champs ainsi qu'avec les activités de l'école où la **transversalité est encouragée**.

Au-delà de ces exigences d'implication et de collaboration, sont attendues de la part du.de la candidat.e. :

- La conception et conduite de cours et d'unités d'enseignement en Licence et en Master ;
- La co-responsabilité de coordination pédagogique dans le champ ATR et de ses deux disciplines APV et RA
- La participation active dans les instances pédagogiques et scientifiques de l'école.

L'enseignant.e recruté.e aura à assurer **une charge d'enseignement** aux premier et second semestres, répartie sur les deux cycles de formation initiale.

En licence, il.elle sera impliqué.e dans les enseignements de la discipline (enseignement ATR sur le premier cycle) et dans les

enseignements pluridisciplinaires menés lors de semaines transversales en collaboration avec les autres champs.(320 heures à ramener progressivement à 200 heures environ sur l'ensemble de la licence)

En master, le.la candidat.e retenu.e interviendra dans l'encadrement et les orientations d'un ou plusieurs domaines d'études (voir liste plus haut) où il.elle interviendra sous forme de cours magistraux et d'encadrements d'un nombre d'étudiants lors de l'élaboration et de l'écriture de leur mémoire. L'implication dans les enseignements de master se fera progressivement, en adéquation entre les besoins des domaines d'études et les propositions du.de la candidat.e. (120 heures environ)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

CHARGES SCIENTIFIQUES

Le.la candidat.e sera invité.e à inscrire ses travaux de recherche dans le cadre du projet scientifique d'un des laboratoires de l'ENSAPLV. L'activité scientifique proposée par le.la candidat.e devra s'articuler avec la **dynamique interdisciplinaire** du laboratoire et consolider son ambition de développement à l'international.

Il est attendu que le.la candidat.e participe à l'expérimentation et au développement de différentes formes de la **recherche-création** pouvant faire sens en école d'architecture. Une coopération avec l'une des trois chaires partenariales peut également être proposée.

Le.la candidat.e veillera à assurer un équilibre entre ses activités d'enseignement et ses activités de recherche.

AUTRES TÂCHES

Il est attendu du.de la candidat.e qu'il.elle participe pleinement à l'ensemble des missions directement liées à l'activité pédagogique (production de documents pédagogiques, réunions de coordination, jurys, relations internationales, procédure de recrutement des étudiants, etc.) et à la vie institutionnelle de l'établissement, en s'impliquant dans ses instances traitant de la pédagogie et de la recherche.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le.la candidat.e sera engagé.e activement dans une **pratique artistique personnelle confirmée et reconnue** par la scène artistique nationale et internationale dans les champs d'une création sensible aux enjeux sociétaux et environnementaux contemporains. Son travail et son expérience l'auront conduit.e à considérer des problématiques liées à la création plastique en lien avec l'architecture, la ville et le paysage, questionnant par la même occasion des enjeux d'ordre esthétiques, sociaux, environnementaux ou encore politiques. Il.elle devra faire état d'une culture des pratiques élargies de l'art contemporain de manière à savoir en transmettre et en communiquer les enjeux, et d'ouvrir ainsi l'esprit des étudiants à des processus de conception et de création diversifiés. Il.elle présentera une connaissance approfondie des esthétiques contemporaines, et une capacité à en extraire des questionnements et ouvertures permettant de construire des propositions pédagogiques en lien avec l'architecture.

Le.la candidat.e devra avoir acquis une **expérience** pédagogique confirmée au sein d'une **école d'architecture**. Il.elle devra faire état d'un positionnement didactique construit et devra être en mesure d'énoncer les **méthodes, formats et modes d'évaluations**. Celles-ci devront s'appuyer sur sa compréhension des enjeux d'une école nationale d'architecture. Dans son expérience d'enseignement, il ou elle aura démontré sa capacité, à travers des approches diversifiées, à développer chez les étudiant.e.s une lecture sensible et critique de **l'espace**, la maîtrise des moyens de le retranscrire et de le penser, ainsi qu'à entreprendre avec elles et eux des expérimentations s'inscrivant dans une pratique plastique contemporaine interrogeant les techniques conventionnelles de représentation propres au métier d'architecte.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le.la candidat.e devra de préférence être un.e enseignant.e engagée dans la **recherche artistique et/ou académique** par la rédaction d'une thèse dont le sujet se situe à l'articulation entre pratiques plastiques et pratiques architecturales. Il.elle devra avoir fait preuve de contributions originales dans le domaine de la recherche ainsi que de la capacité à les rendre accessibles à divers publics. Ses travaux de recherche pourront être constitués en lien étroit avec sa pratique artistique, par la théorisation de celle-ci et par des publications scientifiques, théoriques et critiques s'inscrivant dans un réseau de collaborations nationales et internationales. Il.elle sera rattaché.e, après titularisation, à un laboratoire de l'ENSAPLV.

Doté.e d'une capacité d'écoute, de dialogue et de débat critique au sein d'une équipe constituée, le.la candidat.e aura à cœur de **communiquer** les travaux pédagogiques du champ ATR et de développer les relations inter-disciplinaires et inter-champs dans le but d'enrichir la culture artistique, l'expérimentation et la théorie de la création en école d'architecture. Il.elle aura à développer et à mettre en partage ses travaux dans un réseau inter-écoles au niveau national et international.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplômes de l'enseignement supérieur adapté au profil de poste (Beaux-Arts, Arts-Déco, ENSA) et expérience solide de praticien.ne dans le domaine des arts contemporains, reconnue sur la scène nationale et internationale.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA **PARIS LA VILLETTE**

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter (A compléter par l'ENSA si besoin)

Autre personne à contacter (A compléter par l'ENSA si besoin)

Adresses électroniques uniquement